

Rivoli Avenir Patrimoine

SCPI de bureaux à capital variable

Durée d'investissement recommandée de 8 ans - Comporte un risque de perte en capital

98 rue de Sèvres, Paris 7^e

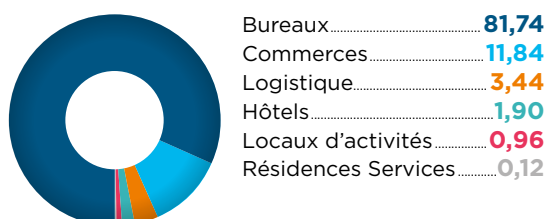
Investissez indirectement dans l'immobilier de bureaux dans les plus grandes villes européennes

- La **SCPI Rivoli Avenir Patrimoine** est la 2^e plus grande SCPI de la place⁽¹⁾ avec 3 531 M€ d'actifs immobiliers gérés et l'une des rares SCPI de bureaux de cette taille à détenir plus de 40% de son patrimoine dans Paris intra-muros⁽²⁾.
- **Rivoli Avenir Patrimoine** a pour stratégie d'investir dans l'immobilier d'entreprise, notamment d'immeubles à usage de bureaux et de tout autre type d'actifs immobiliers professionnels (tels que commerces, murs d'hôtels, santé, entrepôts, plateformes logistiques, résidences services, etc.).
- **Rivoli Avenir Patrimoine** investit dans des actifs situés principalement dans les quartiers les plus recherchés des plus grandes villes françaises et européennes.⁽³⁾

Répartition du patrimoine⁽²⁾

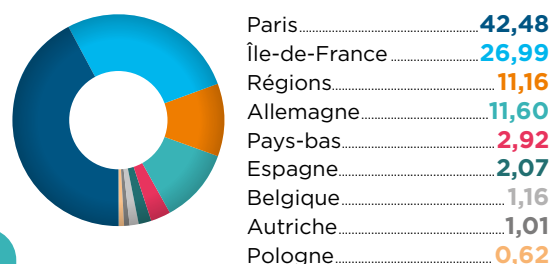
Valeurs vénales par type de locaux

(en % - toutes zones géographiques confondues)



Valeurs vénales par zones géographiques

(en %)



46 immeubles
certifiés⁽⁴⁾
dont 7 en VEFA



Rendez-vous sur la carte interactive

de Rivoli Avenir Patrimoine pour suivre facilement et en temps réel les investissements réalisés par la SCPI :

<https://carte-actifs-reels.amundi.com/rivoli-avenir-patrimoine>



Bénéficiez de la gestion d'Amundi Immobilier, spécialiste de la gestion d'actifs immobiliers depuis plus de 40 ans, en contrepartie d'une commission de gestion annuelle. Amundi Immobilier est N°1 en encours et en collecte sur les SCPI et OPCI Grand Public⁽¹⁾.



Vous percevez potentiellement des revenus trimestriels (dividendes), dont le montant est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Ces revenus sont issus principalement des recettes locatives de la SCPI et des éventuelles plus-values de cession d'immeubles. Ils ne sont pas garantis.

(1) Données de l'EIF février 2021. (2) Données Amundi Immobilier au 31/12/2020. (3) Potentiellement dans tout pays membre de l'OCDE.



Deep Invest est un cabinet d'analyse financière indépendant ayant procédé à l'analyse de 170 SCPI sur la base de 60 critères. **Rivoli Avenir Patrimoine** a obtenu la **1^{ère} place en termes de performance financière** avec une note de 83/100 pour l'année 2020.

AVERTISSEMENT

Il s'agit d'un placement à long terme, il est recommandé de conserver vos parts pendant une durée minimum de 8 ans ;

■ **Cet investissement présente un risque de perte en capital ;**

■ **La rentabilité d'un placement en parts de SCPI est de manière générale fonction :**

- des éventuels dividendes qui vous seront versés. Le versement des dividendes n'est pas garanti et peut évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction du niveau des loyers et des conditions d'occupation des immeubles ;
- du montant du capital que vous percevrez, soit lors de la vente de vos parts, soit lors de la liquidation de la SCPI. Ce dernier montant n'est pas garanti et dépendra du prix de cession du patrimoine immobilier détenu par la SCPI et de la situation du marché de l'immobilier d'entreprise lors de la cession sur la durée de placement ;
- de la durée du placement.

■ **La SCPI pourra avoir recours à l'endettement dans la limite de 40 %** (sur la base de la valeur d'expertise des immeubles, diminuée des engagements pris et restants à payer, majorée de la trésorerie disponible).

Immobilier

CARACTÉRISTIQUES

Date de lancement 2002

Indicateur de risque : 3 sur une échelle de 7

1 2 3 4 5 6 7

Éligibilité Assurance vie ou détention en direct (nominatif)

Minimum de souscription 1 part soit 304 € commission de souscription incluse.

Frais de souscription 7,993 % TTI en 2020. 10 % TTI maximum du prix de la souscription : frais de collecte à hauteur de 8 % TTI* et frais de recherche d'investissements, de préparation et de réalisation des augmentations de capital à hauteur de 2 % TTI.

Prix de retrait 279,70 €

Commission de gestion annuelle : 5,25 % TTI pour 2020.
Taux maximum de 8 % TTI des produits locatifs HT encaissés et des produits financiers nets.
Pour le détail des frais supportés par la SCPI : se référer à la Note d'Information.

Délai de jouissance : À compter du premier jour du troisième mois suivant la date de souscription. Les premiers dividendes potentiels seront versés prorata temporis, à la fin du trimestre suivant la date d'entrée en jouissance des parts.

Frais de cession de parts

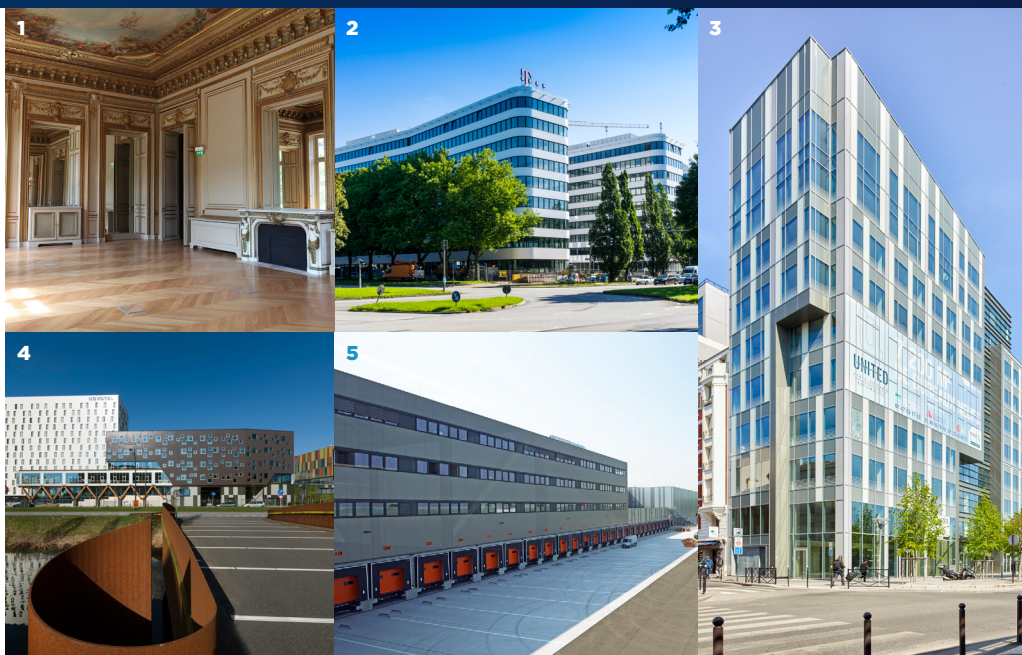
Marché primaire : commission de retrait de 1 % maximum TTI du prix de retrait. 0 % en 2020.

Marché secondaire : 5 % TTI du montant de la transaction + droits d'enregistrement à la charge de l'acquéreur.

Cession à titre gratuit : en cas de décès ou de cession de gré à gré : droits d'enregistrement.

Modalités de sortie Se référer à la Note d'information.

* TTI : Toutes Taxes Inclues.



IMMEUBLES EMBLEMATIQUES

- 1. 136 avenue des Champs Élysées, France** : 136 avenue des Champs Élysées/1 bis rue Balzac, 75008 Paris. Bureaux, 6 353 m².
- 2. Telekom Campus, Allemagne** : Uberseering 2, Hambourg (22297). Bureaux, 32 970 m².
- 3. United, France** : 16 boulevard de Douaumont, 92110 Clichy. Bureaux, 7 500 m².
- 4. Now, Pays-Bas** : Taurusavenue 16, Hoofddorp. Bureaux, 6 133 m².
- 5. Zalando, Allemagne** : Einsteinallee 29, Lahr (07821). Entrepôt logistique, 130 435 m².

Performances au 31/12/2020

Le Taux de Rentabilité Interne (TRI) indique la rentabilité d'un investissement, en tenant compte à la fois du prix d'acquisition, des revenus perçus sur la période d'investissement et de la valeur de retrait. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

TRI 5 ans
4,06%

TRI 10 ans
6,93%

TAUX DE DISTRIBUTION SUR VALEUR DE MARCHÉ ⁽¹⁾

	2020	2019	2018	2017	2016
Distribution	10,50 €	10,80 €	10,80 €	11,18 €	11,50 €
Dont Revenus non récurrents*	19,43 %	5,09 %	1,02 %	9,93 %	3,57 %
Prix n	301,36 € ⁽²⁾	295,99 € ⁽³⁾	289,82 € ⁽⁴⁾	280,97 € ⁽⁵⁾	278,00 €
Variation n/n-1 ⁽⁶⁾	1,81 %	2,13 %	3,15 %	1,07 %	4,74 %
Taux de distribution	3,48 %	3,65 %	3,73 %	3,98 %	4,14 %

* Revenus non récurrents = recours au report à nouveau et distribution de plus-values immobilières.

(1) Correspond au dividende brut (non optant au PFL jusqu'en 2012) versé au titre de l'année (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part des plus-values distribuées) divisé par le prix de part acquéreur moyen de l'année n. (2) Le prix de souscription a évolué de 298 € à 304 € le 01/03/2020. (3) Le prix de souscription a évolué de 292 € à 298 € en 2019 le 01/04/2019. (4) Le prix de souscription a évolué de 286 € à 292 € le 01/05/2018. (5) Le prix de souscription a évolué de 278 € à 286 € le 01/05/2017. (6) Variation du prix moyen de la part frais et droits inclus sur l'année, déterminée par la division de l'écart entre le prix acquéreur moyen de l'année n et le prix acquéreur moyen de l'année n-1, par le prix de l'acquéreur moyen de l'année n-1.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

FISCALITÉ

Revenus : vous êtes imposés sur les revenus perçus par la SCPI, au prorata de votre investissement, même si ces revenus n'ont pas été totalement distribués. Les revenus fonciers provenant des loyers encaissés par la SCPI sont soumis à l'Impôt sur le Revenu (dans la catégorie des revenus fonciers). Les revenus financiers sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, ou imposés (selon le choix du contribuable) à son taux marginal d'imposition.

Plus-value : les plus-values dégagées lors de la vente des parts suivent le régime fiscal des plus-values immobilières dont le niveau varie selon la durée de détention des parts. Elles s'appliquent aussi sur les ventes d'immeubles.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez la Note d'Information, le Rapport Annuel et les bulletins semestriels sur : <https://www.amundi-immobilier.com/>

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Préalablement à la remise du kit de souscription de la SCPI, le DIC PRIIPS devra être remis à l'investisseur conformément à la réglementation en vigueur. La note d'information, les statuts, le dernier bulletin d'information et le dernier rapport annuel de la SCPI Rivoli Avenir Patrimoine, ainsi que le bulletin de souscription, doivent être remis préalablement à toute souscription. La note d'information a reçu de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le Visa SCPI n°20-02 du 24 janvier 2020. Elle est disponible gratuitement dans votre agence habituelle ou auprès de la Société de gestion. La Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) est régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, les articles L 214-24 et suivants L 214-86 et suivants, L 231-8 et R 214-130 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.fr.

Édité par Amundi Immobilier, société de gestion de la SCPI, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 07000033. Société Anonyme au capital de 16 684 660 euros. Siège social : 91-93 bd Pasteur 75015 Paris - France - RCS Paris 315 429 837. Crédits photos : C. Audebert, TAS Grundbesitz GmbH, Myphoto Agency, Paul Starink, Goodman Logistics et EPF. - My Photo Agency. Conception graphique : Atelier Art'6 - 03/2021.

Immobilier